

Les Allemands en Amérique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 31

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suasion que M. Schenk a eu, ce jour là, plus de plaisir que s'il avait reçu l'ambassadeur persan. A. R.

Les Allemands en Amérique. —

Un ingénieur suisse de Zurich, M. Stœcklin, a consacré à l'émigration allemande en Amérique une monographie des plus intéressantes et aussi des plus instructives, à laquelle nous empruntons ce qui suit :

Une fois établis en Amérique, dit-il, les colons allemands ne restent plus Allemands de nation. Ils deviennent Américains en peu de temps. La nature particulière de leur caractère, la vie facile qu'ils trouvent à l'étranger les amènent à accepter plus facilement que d'autres peuples une nationalité étrangère. La langue allemande continue à servir aux parents. Les enfants naissent Américains et, après une ou deux générations au plus, les descendants d'Allemands ne savent même plus parler la langue de leurs pères.

Dans l'Etat de New-York on compte près de 170,000 sujets de l'Empire allemand, en dehors des 50,000 autres environ qui habitent le faubourg de Brooklin.

A Chicago, sur le million d'habitants de cette ville, 200,000 sont Allemands d'origine ou nés en Allemagne. Ils occupent une place considérable dans le commerce, l'industrie et la banque.

Les grandes brasseries sont presque toutes entre leurs mains. Il en est de même des pharmacies et des maisons de denrées coloniales. Ils ont six journaux, dont deux grands quotidiens, un théâtre, deux églises, de nombreuses sociétés de chant et de gymnastique.

A Saint-Louis, sur 600,000 habitants qui possède cette ville, avec les localités voisines, on compte environ 120,000 Allemands, dont 50,000 sont nés en Allemagne. La langue allemande s'enseigne dans toutes les écoles publiques.

Mais la plus allemande de toutes les villes américaines est celle de Milwaukee, sur le lac Michigan. Sur une population de 150,000 habitants on compte 100,000 Allemands, dont un tiers est né en Allemagne.

Ces chiffres, que nous empruntons, comme exemple, à l'ouvrage de M. Stœcklin, ne sont qu'approximatifs. En réalité, il n'est pas facile de déterminer exactement le nombre des Allemands établis aux Etats-Unis. En effet, la statistique officielle ne tient compte que des Allemands nés en Allemagne.

Il est d'autant plus difficile de reconnaître les citoyens américains d'origine allemande que la plupart d'entre eux semblent avoir eu honte de leur origine et ont anglicisé leurs noms. Les Zimmermann sont devenus des Carpenter, les Braun des Brown, les Lowenstein des Livingstone, etc...

Mais d'après l'Allemand Posche, qui a travaillé pendant vingt ans au bureau de statistique de Washington, le nombre des Allemands aux Etats-Unis, en 1885, pouvait être estimé à plus de huit millions. Pendant ces dix dernières années, il n'a évidemment fait qu'accroître et... embellir. (Petit Parisien).

Le panier d'œufs.

Les *Annales politiques et littéraires*, nous content cette jolie anecdote :

Nous sommes aux Halles, de Paris, vers 1802. Il est 5 heures du matin ; un luron de trogne joyeuse sort d'un cabaret en renom avec deux amis. Tous trois ont passé la nuit à fêter la dive bouteille, — ainsi qu'on disait alors, — ils n'ont plus qu'une vague notion de l'équilibre, et notre homme qui titube et fait sauter son tricorne d'une oreille à l'autre, va choir au milieu d'un panier d'œufs frais, toute la fortune d'une pauvre vieille qui geint et pleure sur les ruines de cette omelette imprévue qui, pour elle, représente la misère !

Notre ivrogne a bon cœur, il fouille vite à sa poche... elle est vide... vides aussi les poches de ses compagnons... que faire ?

Et voilà soudain que de tous côté arrivent les dames de la Halle, les marchands, les porteurs, les forts, attirés par les lamentations de la vieille.

L'homme est dévisagé, reconnu, son nom court de bouche en bouche ; on se le redit à l'oreille : c'est Désaugiers !... le chansonnier Désaugiers !...

— Demandons-lui une chanson, il ne la refusera pas à ses amis des Halles !

— Monsieur Désaugiers, dit une jolie fille, chantez-nous *Paris à cinq heures du matin*.

— Oui ! oui ! *Paris à cinq heures du matin*, crie toute la foule.

— Parbleu ! c'est une idée, pense Désaugiers, le meilleur des hommes, qui, d'un œil attendri, considère la pauvre vieille en larmes.

— Soit, je vais chanter, dit-il ; mais ensuite je ferai la quête.

— Bravo ! bravo ! vive Désaugiers !

On le hisse à grand'peine sur un tonneau, et de sa voix chevrotante, mais fine et timbrée, il chante le refrain populaire :

J'entends Javotte,
Portant sa hotte,
Crier carotte,
Navets et choux fleurs.
A sa voix frêle,
Soudain se mêle,
Strident et grêle,
Le noir ramoneur.

Puis le tricorne promené dans la foule se remplit de sous et aussi de pièces blanches ; les œufs cassés sont royalement payés ; la vieille continue à pleurer, mais c'est de joie. La jolie fille embrasse Désaugiers, qui, porté en triomphe par les forts de la Halle, connaît, pour une heure, les jouissances de la popularité.

Vous qui en usez, lisez.

Il se poursuit, depuis quelques semaines déjà, à l'Académie de Médecine

de Paris, une discussion des plus importantes à propos de l'alcool et de l'alcoolisme, grâce à l'initiative de MM. Bergeron et Laborde. Le *XIX^{me} Siècle* en donne un intéressant compte-rendu, auquel nous empruntons les passages suivants :

Dieu seul connaît quels lamentables liquides les fabricants de boissons font avaler à leurs clients !

Depuis belle lurette, personne désormais n'en ignore, le pur alcool de vin, de tous le moins dangereux, a cessé d'alimenter la consommation, et partout, en son absence, l'on fait usage d'alcools impurs d'industrie, obtenus par la fermentation et la distillation des éléments les plus variés (marcs de pommes, grains de diverses sortes, pommes de terre, etc., etc.) Or, ces produits, tous sans exception, doivent leurs parfums spéciaux à des essences particulières, telles que le *furfurol* ou *aldéhyde pyromucique*, qui sont de véritables substances toxiques des plus redoutables.

Le furfurole ne suffisant pas à empoisonner les gens, l'on a imaginé mieux et, sous le prétexte de donner un goût agréable à des alcools de dernière catégorie, des chimistes ingénieux ont composé de toutes pièces un parfum spécial, dit *bouquet de cognac*, à l'aide duquel on transforme les pires eaux-de-vie en fine-champagne première marque.

« Le bouquet de cognac, nous apprennent les docteurs P. Serieux et F. Mathieu, dans un excellent petit volume, *l'Alcool (Bibliothèque utile)*, chez l'éditeur Félix Alcan, qu'ils viennent de publier, est un produit absolument artificiel, obtenu, d'après M. Girard, en attaquant un mélange d'huile de ricin, d'huile de coco et autres matières grasses par l'acide nitrique. Après une injection sous-cutanée de un centigramme de cette essence, un chien de terre-neuve meurt en onze minutes. »

Que si, à présent, laissant de côté les eaux-de-vie plus ou moins frelatées, nous passons à l'examen des boissons connues plus spécialement sous la désignation « d'apéritifs », telles que le vermouth l'amer, le bitter, l'absinthe, etc., nous relevons des faits plus lamentables encore.

Ici, en effet, les produits toxiques abondent, et tous sont plus actifs et plus redoutables les uns que les autres.

C'est l'essence d'absinthe à qui la *fée verte* doit ses propriétés essentielles et dont un seul gramme, injecté dans les veines d'un cheval, ainsi que l'a constaté M. le docteur Magnan, détermine chez cet animal une attaque convulsive formidable d'épilepsie.

Et l'absinthe n'est point le seul breuvage à posséder de semblables propriétés, c'est-à-dire à renfermer d'analogues poisons

Dans le bitter, dans l'amer, dans le vermouth, liqueurs en général considérées comme assez innocentes, l'on trouve de l'aldéhyde salicylique, — produit résultant de la réaction du bichromate de potasse, additionné de huit fois son poids d'eau, sur un mélange d'acide sulfurique et d'eau, — dont l'action sur l'organisme se traduit par des crises épileptiformes très voisines de celles provoquées par l'essence d'absinthe ; du salicylate de méthyle — que l'on obtient artificiellement en soumettant à la distillation un mélange de deux parties d'acide salicylique cristallisé, de deux parties d'acide méthylique